

CR PUUSP CS 20 avril 2021 en visio

Le président a donné les informations générales.

Le nouveau vice-président étudiant a été élu. La situation n'évolue pas concernant la crise sanitaire. Sur la LPR les évolutions de rémunération rencontrent des difficultés. Les arbitrages sont en cours. Par exemple, le repyramidage sera repoussé à plus tard dans l'année. A la demande des CNU, la campagne de promotion est repoussée à l'automne. Un bilan de la procédure HRS4R est en cours de préparation pour une demande de renouvellement en avril 2022.

Dans le cadre du process Efficience 2022, les listes de vacataires ne passeront plus en CS restreint.

Sur la Région Grand-Est, pas d'éléments nouveaux par rapport aux derniers conseils, ni sur le CPER toujours en attente des élections. LUE a été auditionné par le jury international. La Région va également installer son schéma directeur sur l'enseignement supérieur et la recherche avec le Rectorat académique.

Metz Métropole a proposé un rapport mettant en avant des disparités entre les territoires. Le président avance des éléments pour montrer le caractère à charge de la démarche. Il reste un point d'attention important sur la question territoriale.

La commission déontologique de l'établissement va intégrer l'ex VP Valorisation, devenu 1er VP de l'UNISTRA ainsi qu'un juge du tribunal administratif. Nous avons demandé si le juge serait déporté concernant les affaires de l'établissement pour éviter les conflits d'intérêt.

Par ailleurs nous avons fait part de la publication du rapport de la rectrice de la Région Grand-Est contenant des pistes d'évolution du CNU, de l'HDR, de la qualification ou encore du recrutement. Le contenu de ce rapport pourrait avoir des conséquences importantes sur nos modes de fonctionnement en dégradant nos conditions nos carrières (place du CNU, mécanismes de recrutements, évaluation des carrières, etc.).

Une discussion longue s'est tenue sur la filiale de l'Université. Le projet se focalise sur deux aspects, l'accompagnement de prestations de service et l'organisation de conférences. Les exemples de tarification proposés ont semblé très élevés. Certains laboratoires et pôles utilisent déjà une structure similaire qui servirait de base à la généralisation pour tout l'établissement. Si la volonté est affichée de ne pas forcer l'utilisation de cette filiale, il n'y a pas de garantie que cela soit respecté au long cours. La démarche met en avant des difficultés réelles au sein de l'établissement, mais la solution de passer par la création d'une filiale ne semble pas adaptée. Le conseil a voté contre la proposition (12 pour 14 contre et 10 Abs).

Nous avons voté en faveur de la signature de l'appel de San Francisco. Il s'agit d'un appel porté par le consortium Dora pour la science ouverte, proposant de mettre fin à l'utilisation des indicateurs basés sur les revues pour l'évaluation de la recherche. L'établissement est déjà bien avancé dans la démarche, par exemple avec

l'utilisation de Hal. Au-delà de l'accord de signature, nous pensons que l'établissement devrait être obligé par la signature. Par exemple l'information devrait être envoyée aux présidents de comité de sélection afin que la sélection s'attache aux résultats de la recherche plutôt qu'aux supports de publication. Il est important que l'application de la charte transforme les pratiques dans l'établissement et que cette signature ne soit pas qu'un effet d'annonce.

Deux projets d'infrastructures seront envoyés à la Région, l'un sur la cryo-microscopie (analyse et modélisation), l'autre sur les développements IRM dans les domaines de l'Énergie et de la Santé.

Conséquence de la crise sanitaire, très peu de dossiers ont été déposés concernant les appels à Manifestations Internationales d'Envergure et Summer Schools et Manifestations scientifiques, d'envergure intermédiaire pour la Région. Deux dossiers pour des événements à l'automne seront transmis.

Nous avons validé la nomination de la nouvelle, directrice des Editions de l'Université de Lorraine (EDUL). Nous avons pris connaissance de la stratégie des trois laboratoires de psychologie de l'établissement concernant leur organisation.

Nous avons désigné les représentants des collèges étudiants pour le CS dans les différentes instances de l'établissement.

Nous avons validé le renouvellement de l'IRN CESMER (projet médical avec une université chinoise de Wuhan)

Maxime Amblard

Gaëlle Crenn

Elu·es PUUSP